

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20150302_20

Séance du 2 mars 2015

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Votants : 15

Date de la convocation :

22 février 2015

Date d'affichage :

9 mars 2015

L'an deux mil quinze, le deux mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claude PAGET, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Claudine QUATREPOINT (procuration donnée à Nicolas GRIFFOND), Anne-Marie MIVELLE (procuration donnée à Lydie CHANEZ), Jérôme BORNE (procuration donnée à Jean-Yves QUETY), Jean-Marie GIROD (procuration donnée à Nelly GIROD).

Mme Carmen VALLET a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Achat d'un nouveau réfrigérateur pour la salle des fêtes

Le conseiller municipal en charge du patrimoine a demandé plusieurs devis pour plusieurs types de réfrigérateur :

- Thyrode : 2 524,19 € TTC
- Promatel Canton : 2 062,80 € TTC ou 2 740,80 € TTC avec parois embouties pour adaptation aisée des rayons

Le conseil municipal, après avoir délibéré, choisit de retenir la proposition de Promatel Canton pour un réfrigérateur avec parois embouties, en inox, gage d'une plus grande longévité, pour un montant de 2 740,80 € TTC et donne tout pouvoir au Maire pour signer le devis.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE